

## **RAPPORT DE CONSULTATION**

### **Plan de quartier de Saint-Émile Portrait du quartier**

**Consultation publique**

**22 juin 2009**

**Rédigé par :**

**Marc Bédard, Conseiller en consultation publique**  
Relations avec les citoyens et soutien administratif  
**Marie-Claude Bergeron, Conseillère en urbanisme**  
Division de la gestion du territoire  
**Gabriel Chassé, technicien en urbanisme (étudiant)**  
Division de la gestion du territoire

**Août 2009**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>page</u>
1. MISE EN CONTEXTE.....	3
Démarche d'élaboration du plan de quartier.....	3
Étapes du processus .....	3
2. LA CONSULTATION PUBLIQUE.....	5
Introduction.....	5
Faits saillants.....	7
Synthèse des commentaires .....	10
Commentaires provenant de courriels envoyés par des résidents.....	15

## 1. MISE EN CONTEXTE

### Démarche d'élaboration du plan de quartier

La réalisation du Plan de quartier de Saint-Émile s'inscrit dans les intentions de la planification stratégique de la Ville de Québec dont l'un des objectifs est de développer un milieu de vie diversifié et de qualité afin d'assurer le bien-être de la population.

Le plan de quartier représente un outil de gestion et de planification d'une communauté, basé sur les principes du développement durable, soit un développement qui concilie les aspects social, économique et environnemental du milieu.

Son approche flexible et démocratique favorise l'implication de la population à faire part de ses préoccupations et à proposer des pistes de solution tout au long du processus. Le document reflète donc les préoccupations locales en plus des valeurs de développement de la Ville, visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier et à gérer sa croissance, que ce soit au point de vue de l'environnement, l'habitation, l'aménagement du territoire, la circulation et le transport, la sécurité urbaine, les loisirs et la vie communautaire.

Le plan de quartier comprendra deux parties :

- un document d'orientation qui présentera un portrait du quartier, des constats et un diagnostic de la situation ainsi que des orientations et objectifs de développement
- un plan d'action qui proposera des projets afin de concrétiser les orientations et objectifs

Trois consultations seront tenues par le conseil de quartier tout au long du processus d'élaboration du plan de quartier; une première pour recueillir leurs préoccupations ainsi que les propositions afin d'améliorer leur qualité de vie au sein du quartier, une deuxième consultation pour valider les orientations et objectifs proposés ainsi qu'une dernière afin de soumettre aux citoyens différentes propositions d'actions.

### Étapes du processus

Au cours de l'année 2008, un portrait exhaustif du quartier a été dressé présentant une partie historique, des statistiques démographiques et socio-économiques ainsi qu'une analyse du territoire touchant l'utilisation du sol, le cadre bâti, l'activité économique, la circulation et les contraintes à l'aménagement.

À partir de ces données, d'une séance de travail avec le conseil de quartier et des commentaires recueillis auprès de la population, des forces et des faiblesses ainsi que des enjeux seront identifiés pour le quartier.

L'étape suivante consistera en la rédaction d'orientations et d'objectifs de développement du quartier qui seront validés par les services et divisions de la Ville ainsi que par la population. Ces derniers devront être conformes au Plan directeur d'aménagement de la Ville. Le document d'orientation sera soumis au conseil de la ville pour approbation finale.

Afin de concrétiser ces orientations, plusieurs actions seront proposées en précisant les maîtres d'œuvre, le budget associé à la réalisation ainsi que l'échéancier prévu.

La dernière étape consistera en la diffusion et la mise en œuvre du plan de quartier.

## 2. LA CONSULTATION PUBLIQUE

### Introduction

Afin de concilier les interventions municipales avec les besoins de la population du quartier, la Division de la gestion du territoire, en collaboration avec le conseil de quartier de Saint-Émile, tenait une séance de consultation publique le 22 juin 2009. Cette dernière se tenait à même une assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile et avait pour but de permettre aux citoyens participants de débattre de trois grands thèmes. Une invitation a été distribuée à chaque propriété située sur le territoire du quartier Saint-Émile, expliquant également la démarche relative à l'élaboration d'un plan de quartier.

La séance visait la collecte des informations « des acteurs du milieu » pour compléter le portrait du quartier, permettant aux participants de s'exprimer sur les problématiques observées et sur leurs préoccupations.

Quatorze (14) personnes ont répondu à l'appel du conseil de quartier de Saint-Émile et de l'Arrondissement. Outre les membres du conseil de quartier, 12 personnes ont rempli un formulaire de participation, toutes résidentes du quartier (depuis en moyenne 12,7 ans). Un représentant de l'Arrondissement était présent à la rencontre, soit monsieur Marc Bédard, conseiller en consultations publiques de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. De plus, monsieur Steeve Verret, président de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et conseiller du district de Saint-Émile, ainsi que tous les membres du conseil de quartier de Saint-Émile étaient présents.

L'assemblée a été animée par madame Manon Therrien, présidente du conseil de quartier de Saint-Émile alors que pour le volet de la consultation publique, madame Marie-Claude Bergeron a coordonné les interventions et géré le déroulement des activités au sein des groupes. La discussion en ateliers a quant à elle été animée principalement par les membres du conseil de quartier qui tenaient le rôle de secrétaire. Le volet de la consultation publique a débuté par un bref rappel de madame Manon Therrien du rôle du conseil de quartier dans la réalisation du plan de quartier. Par la suite, Mme Bergeron a exposé la démarche d'élaboration du plan de quartier, de même que les acteurs impliqués dans sa réalisation. Celle-ci a ensuite tracé le portrait du quartier et expliqué le concept du développement durable. Enfin, les étapes à venir dans le processus d'élaboration du plan de quartier ont été présentées après la tenue des ateliers de discussion.

Les citoyens participants, formant des groupes de 5 à 6 personnes par table, étaient invités à exprimer leurs préoccupations en fonction des trois grands thèmes suivants :

▪ **LE CADRE DE VIE :**

- Environnement naturel : Qualité du couvert végétal (boisés, forêt urbaine, flore), topographie (escarpement), cours d'eau et milieux humides (qualité de l'eau, faune), sites d'intérêt (espace naturel, paysage, potentiel écologique), qualité de l'environnement (air, sol).

- Environnement bâti : Habitation et cadre bâti (type d'habitation, état des bâtiments, affichage), design urbain (cohabitation, mixité des usages, densité), transport (réseau routier, circulation, stationnement, piétons), équipements et infrastructures (réseaux d'hydroélectricité, d'aqueduc et d'égout).

▪ **LE MILIEU DE VIE :**

- Environnement social : Services publics municipaux (bibliothèque, bureau d'arrondissement, caserne de pompiers), services publics régionaux (hôpital, transport en commun), services publics gouvernementaux (écoles, CLSC, logements pour personnes âgées), organismes communautaires et mouvements associatifs (maison des jeunes, scouts).

- Environnement culturel : Équipements récréatifs, de sport et de loisir (espace vert, piste cyclable, aréna, parc), équipements culturels (centre d'art, salle de spectacles, boutique ou atelier artisanal), équipements religieux (église, presbytère), lieux historiques et patrimoniaux (site archéologique, site d'une première implantation, maison patrimoniale).

▪ **LE NIVEAU DE VIE :**

- Environnement économique : Projets créateurs d'emplois (artère commerciale), services professionnels privés et commerces de proximité (avocat, notaire, dépanneur, pharmacie, boutiques), projet générant un achalandage (centre commercial, équipement récréatif et touristique régional), conditions favorisant le développement d'entrepreneuriat (CLD, CJE, organismes d'économie sociale).

Chacun des trois grands thèmes était introduit par une courte présentation, puis chaque participant était invité à identifier individuellement ses préoccupations et les problématiques observées dans le quartier. Suite à cet exercice, un tour de table permettait au secrétaire de faire une liste de tous les énoncés identifiés individuellement. Finalement, chaque participant votait de façon individuelle en fonction de l'importance accordée à chacun des énoncés inscrits sur la liste.

Le présent document présente donc le résultat de cette consultation publique en deux parties. Tout d'abord, les faits saillants exposent les commentaires qui sont ressortis de manière plus évidente, soit

par la quantité de fois que l'un d'eux a été formulé, soit par l'importance accordée à ce commentaire lors des votes individuels. Une compilation de l'ensemble des commentaires est également intégrée, classée en fonction des sous-thèmes esquissés.

Les citoyens ou travailleurs du quartier ne pouvant participer à la séance de consultation publique du 22 juin 2009 étaient invités à faire parvenir leurs commentaires par courriel avant le 30 juin 2009. Douze résidants ont opté pour ce moyen afin de faire valoir leurs préoccupations. Leurs commentaires sont présentés à la fin du présent document.

### Faits saillants

#### *Thème 1 : Cadre de vie*

##### **Environnement naturel : cours d'eau, sites, environnement**

- On s'inquiète de voir disparaître les boisés au profit de l'étalement urbain. On souhaite que ces boisés soient protégés.
- On présente un grand attachement envers les parcs naturels et les espaces verts existants et on souhaite les protéger et en créer de nouveaux.
- On semble également porter une attention particulière au lac à Grenouilles, de même qu'au secteur où celui-ci se trouve, que l'on souhaite protéger.

##### **Environnement bâti : Design urbain, forme du développement**

- On demande à la Ville de favoriser une plus grande offre de logements locatifs, particulièrement de logements sociaux (coopératives d'habitation, H.L.M., etc.).
- On voudrait que les terrains privés offrent davantage d'intimité et soient plus boisés. On souhaite donc que les terrains soient plus grands, surtout à l'arrière, et que les arbres soient protégés sur les chantiers de construction. On propose même de planter 2 arbres sur chaque terrain.
- On remarque que les problèmes de trafic routier sont de plus en plus courants, surtout aux heures de pointe, et on espère voir davantage d'interventions sur le plan de la circulation pour améliorer la situation.
- On souligne qu'il y a également des lacunes au niveau de la sécurité routière et on souhaite des interventions afin de contrôler la circulation, notamment la vitesse.
- On réclame une amélioration des services de transport en commun, surtout la semaine, afin de faciliter le déplacement des résidants, notamment en augmentant la fréquence, la rapidité et le tracé des parcours. On demande également que le service soit davantage développé dans l'axe est-ouest.
- On indique que le boisé qui permet de couper le son de l'autoroute Laurentienne devrait être préservé afin d'assurer la quiétude du quartier, surtout dans la portion sud-est.

## ***Thème 2 : Milieu de vie***

### **Environnement social : services publics et professionnels**

- On s'inquiète de l'absence de soins de santé dans le quartier et on demande à la Ville de Québec d'y favoriser l'ouverture d'une clinique médicale. On demande également que l'urgence du Centre hospitalier Chauveau, situé à proximité, soit maintenue ouverte 24 h/24, 7j/7.
- On s'inquiète également que les pompiers soient toujours installés dans une caserne temporaire et apparemment désuète. On voudrait qu'une véritable caserne fonctionnelle soit construite dans le quartier.
- On s'interroge sur la sécurité dans les parcs (ex : parc Joie-de-Vivre). On réclame une plus grande présence policière (ex : escouade de police de quartier à pied).
- On souhaite que les rapports intergénérationnels soient favorisés, notamment par l'ouverture d'une «maison des aînés».
- On remarque que les noms de rue n'ont pas encore tous été harmonisés depuis les fusions. À titre d'exemple, il faudrait harmoniser le nom de l'avenue Lapierre avec la rue Élisabeth-II.

### **Environnement culturel : équipements récréatifs**

- On remarque que le réseau cyclable qui dessert le quartier est difficilement accessible et on demande que des liens cyclables soient aménagés sur certaines artères, dont les rues de la Faune et George-Muir.
- On réclame la création de nombreux parcs (surtout dans les nouveaux développements). On demande que les parcs existants et à venir soient protégés et aménagés pour l'exercice d'activités de plein air. On demande entre autres la création :
  - o du parc du Boisé de la Faune;
  - o du parc du rocher Martel (secteur du lac à Grenouilles);
  - o du parc des Sentiers de Saint-Émile.
- On souhaite voir davantage de parcs destinés aux enfants dans le quartier, surtout dans l'ouest et dans le nord du quartier.
- On souligne que les Sentiers de Saint-Émile ne sont pas reliés au parc linéaire de la rivière Saint-Charles et on demande que la connexion soit réalisée.
- On s'inquiète de l'état du parc Réal-Cloutier et on souhaite qu'il soit nettoyé et amélioré, notamment par la construction d'un chalet des loisirs.
- On note l'absence de centre sportif et on demande la construction d'une piscine intérieure, de même que de patinoires extérieures (anneaux de glace).
- On aimerait que les ressources existantes soient davantage mises en valeur afin de favoriser la pratique de sports de plein air.

### **Environnement culturel : équipements culturels**

- On souligne l'absence de bibliothèque dans le quartier et on souhaite qu'une petite bibliothèque (à l'image de celle de Saint-André), ou un simple comptoir, soit ouverte et orientée vers les jeunes de 15 ans et moins.
- On rappelle l'importance des Fêtes de la famille pour Saint-Émile et on souhaite que la pérennité de l'événement soit assurée.
- On remarque également que l'ouverture d'une salle de spectacles dans le quartier serait un apport important.

### ***Thème 3 : Niveau de vie***

#### **Environnement économique**

- On souhaite voir l'offre de commerces de qualité bonifiée, notamment par l'ouverture d'une microbrasserie, d'une boulangerie, d'une banque, d'un café-bistro, d'un supermarché, de restaurants à service rapide (ex : Tim Hortons) ou autre, etc.
- On remarque que le Carrefour des Érables devrait être amélioré.
- On souligne que la rue de la Faune devrait être mise en valeur. On suggère de rafraîchir l'apparence extérieure des commerces et d'effectuer des aménagements floraux.
- On indique que le développement touristique du quartier devrait se baser sur les activités de plein air.

## Synthèse des commentaires

Cette synthèse présente l'ensemble des commentaires énoncés lors de la consultation publique et classés en fonctions des sous-thèmes qui se sont démarqués.

### *Thème 1 : Le Cadre de vie*

#### **L'environnement naturel**

- L'étalement urbain semble menacer de plus en plus les boisés subsistants du quartier. Il faudrait freiner la coupe de ces boisés.
- Les milieux humides tels que les marais et les marécages devraient être protégés.
- Le corridor forestier reliant les Marais du Nord au « boisé de la Faune » devrait être préservé.
- Il faudrait protéger les parcs naturels et les espaces verts existants et en créer de nouveaux (surtout dans la portion nord du quartier).
- Le lac à Grenouilles et son « parc » devraient être protégés.
- Les terrains résidentiels ne possèdent pas suffisamment d'arbres. Deux arbres devraient être plantés sur chaque terrain. Il faudrait protéger les arbres existants sur les terrains privés.

#### **L'environnement bâti**

##### Types de développement résidentiel

- L'offre de logements locatifs devrait être augmentée, surtout l'offre de logements sociaux (H.L.M., coopératives, etc.)
- Les résidents désirent obtenir plus d'intimité en optimisant la grandeur des cours arrière par le sacrifice d'une partie des terrains en façade.
- Les nouveaux immeubles devraient être construits sur des terrains plus grands et une plus importante quantité d'arbres devrait être conservée.
- Le développement futur devrait s'effectuer à la limite ouest du quartier.

##### Infrastructures

- Les réseaux d'aqueduc et d'égout devraient être maintenus en bon état.

##### Embellissement du quartier

- Dans les futurs développements, les lignes électriques devraient être enfouies.
- Les lampadaires et les poteaux d'électricité devraient être réparés et harmonisés (surtout

sur l'avenue Lapierre et la rue de la Faune). Ceux-ci semblent vétustes et mal agencés.

- Les anciens secteurs du quartier devraient être améliorés, notamment par l'intégration de verdure.
- La Ville devrait inciter les propriétaires à rénover les immeubles défraîchis.

#### Mobilité

- La circulation devrait être améliorée sur les principales artères, par l'application de mesures visant à réduire le trafic routier, notamment aux heures de pointe.
- La rue de la Faune devrait être élargie entre la rue de Vénus et l'autoroute Laurentienne.
- Il faudrait faciliter la circulation dans l'axe est-ouest.
- Les rues devraient être maintenues en bon état.
- La question du transport devrait davantage être prise en considération dans l'urbanisation du quartier.

#### Sécurité

- La sécurité routière devrait être améliorée par un meilleur contrôle de la vitesse et de la circulation.
- Il devrait y avoir des zones de stationnement sécuritaires pour permettre aux parents d'élèves de venir reconduire les enfants en toute sécurité.
- Il faudrait améliorer la sécurité piétonnière, notamment par l'ajout de trottoirs devant le Carrefour des Érables.

#### Transport en commun

- Le service de transport en commun devrait être amélioré afin de permettre plus de possibilités de déplacement et ce, plus rapidement et plus fréquemment.
- L'implantation d'un système de transport en commun local privé a été demandé par certains résidants (une navette par exemple).
- On souhaite que le service de transport en commun diminue sa fréquence durant la fin de semaine.

#### Quiétude

- Il faudrait conserver le boisé qui coupe le son de l'autoroute, situé entre le quartier et l'autoroute Laurentienne.
- Il faudrait adopter des mesures visant à diminuer les nuisances causées par le transport lourd, particulièrement en milieu résidentiel (secteur sud-est).

## *Thème 2 : Le milieu de vie*

### **L'environnement social**

#### Services de santé

- L'urgence du Centre hospitalier Chauveau est désormais fermée entre 22 h et 8 h du matin, faute de recrutement de médecins. Les résidants espèrent que cette urgence pourra rouvrir 24h/24, 7j/7.
- On souhaiterait également qu'une clinique médicale ouvre ses portes.

#### Protection publique (police, protection contre l'incendie, etc.)

- On voudrait qu'une véritable caserne fonctionnelle soit construite dans le quartier pour remplacer la caserne temporaire qui semble désuète.
- Les résidants ne se sentent pas en sécurité dans les parcs en raison des événements qui s'y sont produits (ex : arrestation de 14 jeunes au parc de la Joie-de-Vivre en juin 2007 pour possession et trafic de stupéfiants). On souhaiterait y améliorer la sécurité.
- Une escouade de policiers à pied devrait être implantée dans le quartier.
- Les patrouilles policières dans le quartier devraient être plus régulières.
- Plus de brigadiers scolaires devraient être en poste aux traverses piétonnières.

#### Vie communautaire

- Une «maison des aînés» devrait être implantée dans le quartier afin de stimuler les contacts intergénérationnels.
- Le Centre communautaire devrait être rénové, notamment afin d'améliorer les salles qui y sont offertes.

#### Autres

- Les noms de rue devraient être harmonisés (ex : avenue Lapierre vs rue Élisabeth-II)
- Le nettoyage printanier des rues devrait être réalisé plus consciencieusement.

### **L'environnement culturel : équipements récréatifs**

#### Création, entretien et amélioration des parcs

- Un entretien systématique des parcs et des équipements sportifs devrait être effectué (ex : terrains de tennis, de volleyball, de basketball, etc.).
- Le parc Réal-Cloutier devrait être nettoyé et amélioré, notamment par la construction d'un chalet des loisirs.
- Les parcs existants devraient être améliorés, notamment au niveau des modules de jeux qui devraient être plus sécuritaires.

- Il faudrait ajouter des parcs de jeux pour les enfants, surtout dans les secteurs nord et ouest du quartier, notamment dans le secteur du lac à Grenouilles.
- Il faudrait créer et conserver des parcs pour permettre l'exercice d'activités de plein-air, été comme hiver, notamment dans les nouveaux secteurs. À titre de nouveaux parcs, on devrait créer :
  - o le parc du Boisé de la Faune (autoroute Laurentienne);
  - o le parc du rocher Martel (rue de la Dignité);
  - o le parc des Sentiers de Saint-Émile.
- Selon certains, les sentiers de Saint-Émile, toujours situés en terrains privés, devraient être reliés au parc linéaire des rivières Saint-Charles et du Berger.
- Les parcs Réal-Cloutier, du Petit-Oasis (Centre communautaire) et du Grand-Oasis n'ont pas de véritable lien piétonnier les reliant. Cette lacune devrait être comblée.
- L'absence de parc à chiens devrait être corrigée selon certains résidents.
- Le parc de planches à roulettes («skatepark») serait situé trop près des résidences, causant certains désagréments. Cet équipement devrait donc, selon certains, être déplacé plus loin des résidences.

#### Ajout d'équipements sportifs

- L'absence de centre sportif dans le quartier a été soulignée par les résidents. On espère un centre qui contiendrait une piscine intérieure, de même qu'un aréna.
- Des patinoires extérieures (ou des anneaux de glace) sont également réclamées par les résidents.
- La construction d'un terrain de soccer synthétique a également été demandée.

#### Cyclisme

- Les résidents apprécient la proximité du réseau cyclable, mais ils considèrent que l'accès est plutôt difficile. Ainsi, des liens cyclables devraient être aménagés sur certaines artères du quartier, dont les rues de la Faune et George-Muir.
- Il ne semble pas y avoir assez de sentiers de vélo de montagne. Il faudrait en aménager davantage.

#### Autres

- Le quartier recèle plusieurs ressources qui pourraient être mises en valeur afin de favoriser les sports de plein air. Entre autres, les activités hivernales semblent sous-développées et mériteraient d'être étendues.
- Il semble manquer de zones de marche dans le quartier. Des sentiers pédestres devraient être aménagés.

## **L'environnement culturel : équipements culturels**

- L'absence de bibliothèque dans le quartier a été soulignée par de nombreux résidants. On voudrait une petite bibliothèque, ou un comptoir, surtout axée vers les jeunes de 15 ans et moins. On cite en exemple la bibliothèque Saint-André sur le boulevard Bastien (Arr. Les Rivières).
- On souhaite également qu'un centre d'interprétation de la grenouille soit ouvert.
- Les Fêtes de la famille de Saint-Émile sont fort appréciées des résidants. On souhaite que la pérennité de cet événement soit assurée.
- L'absence de salle de spectacles devrait être corrigée afin de pouvoir y tenir des événements été comme hiver.

## ***Thème 3 : Le niveau de vie***

### **L'environnement économique**

#### Développement commercial

- Selon la plupart des résidants, il faudrait améliorer l'offre commerciale du quartier, surtout par des commerces de qualité. À ce titre, des résidants voudrait favoriser l'ouverture de :
  - o une banque;
  - o des restaurants (autres que restauration rapide);
  - o des commerces de restauration rapide (Tim Hortons par exemple);
  - o un café-bistro;
  - o un magasin général;
  - o un supermarché IGA;
  - o une microbrasserie;
  - o une boulangerie.
- Le Carrefour des Érables, devrait être amélioré.
- Le terrain de la scierie Leduc possède un potentiel commercial qui pourrait être développé.
- L'ouverture de commerces offrant des services connexes aux activités pratiquées dans le corridor des Cheminots devrait être favorisée à proximité du parc. Ainsi, des boutiques de réparation et d'entretien de vélos ou de patins pourraient voir le jour.

#### Amélioration de l'image du quartier

- La rue de la Faune devrait être mise en valeur. Ainsi, l'apparence extérieure des commerces devrait être rafraîchie.
- Des aménagements floraux pourraient être aménagés sur la rue de la Faune et sur l'avenue Lapierre.

### Autres

- Le quartier devrait miser sur son fort potentiel de développement autour des activités de plein air afin d'accroître sa clientèle touristique.
- Un centre d'animation culturelle pourrait apporter un dynamisme dans la communauté.
- Les résidants ne désirant pas voir de marchés aux puces/ventes de garage de manière récurrente sur les terrains privés du quartier; quelques journées dans l'année (1 à 2 par an) devraient être ciblées pour tenir de tels événements.

### Commentaires provenant de courriels envoyés par des résidants

#### **Circulation**

- La population du quartier de Saint-Émile ayant augmenté au cours des dernières années, la circulation routière sur certaines artères s'est intensifiée considérablement. On voudrait donc que des interventions telles que de la surveillance policière, l'aménagement de trottoirs ou de dos d'âne, la pose de panneaux «Ralentissez... Attention à nos enfants», la limitation de la vitesse à 40 km/h dans les rues résidentielles, etc. Les rues visées sont, notamment :
  - o la rue Vézina (cette rue ressemble aujourd'hui à un boulevard, notamment entre les rues Marc-Chagall et de Cassiopée); (2 courriels)
  - o la rue Van Gogh;
  - o la rue Fréchette (un trottoir semble nécessaire sur cette rue, notamment en raison de l'école primaire qui s'y trouve);
  - o la rue des Roseaux et les autres rues résidentielles du secteur (Il paraît qu'on y roule à plus de 60 km/h).
- Il faudrait améliorer la signalisation routière au coin des rues de Vénus et de la Faune.
- On voudrait améliorer le déneigement des rues afin de faciliter la circulation en tout temps.
- On voudrait contraindre les résidants à stationner leurs véhicules dans leur entrée personnelle afin de dégager les rues étroites du secteur du Vignoble, particulièrement sur la rue du Moulin-Blanc. Ceci faciliterait la circulation et garantirait l'accès en cas d'urgence.

#### **Transport en commun**

- Il faudrait améliorer le service de transport en commun (circuit et nombre d'autobus). (2 courriels)

#### **Amélioration des rues**

- La rue des Tiarelles devrait être améliorée (pavage, chaînes de rue, etc.) afin de la mettre au même niveau de qualité que les autres rues du secteur.
- Le gravier de l'un des accotements de la rue Vézina devrait être remplacé par de l'asphalte afin de permettre aux cyclistes, coureurs et piétons d'y circuler en toute sécurité.

## **Offre commerciale**

- Il semble manquer de commerces dans la portion nord du quartier.
- On voudrait que la venue d'un Tim Hortons sur la rue de la Faune soit encouragée. (2 courriels)
- L'offre commerciale semble stagner. Très peu de nouveaux commerces voient le jour. On souhaiterait des commerces à valeur ajoutée comme une boulangerie, une poissonnerie ou une fruiterie.
- On voudrait qu'un plus gros supermarché répondant aux besoins de la population grandissante de Saint-Émile ouvre dans le quartier ou que le supermarché Métro existant s'agrandisse. (2 courriels)
- Un résidant considère que le quartier a de nombreux petits commerces à offrir..

## **Parcs, espaces verts et environnement**

- On voudrait qu'un règlement interdisant la coupe de tous les arbres matures sur un chantier de construction soit adopté. Il faudrait conserver des hêtres, des érables, des bouleaux ou des chênes en façade. (2 courriels)
- Il faudrait que le programme qui vise à offrir un arbre pour chaque nouvelle maison construite soit remis en place.
- Il semble manquer de parcs dans les nouveaux secteurs du quartier (portion nord du quartier), notamment dans le quadrilatère formé des rues Vézina, de Cassiopée, de Vénus et des Roseaux. (3 courriels)
- On voudrait davantage d'espaces verts offrant des sentiers munis de tables à pique-nique.
- Les parcs municipaux semblent nécessiter davantage d'entretien et il faudrait empêcher les chiens d'avoir accès aux aires de jeux pour maintenir la salubrité.
- Le stationnement du parc du Grand-Oasis devrait être aménagé. Le petit ruisseau qui se trouve entre ce stationnement et les Résidences du Curé-Lapierre devrait être assaini et aménagé.
- Il faudrait assurer un meilleur entretien des bassins de rétention.
- Les matières putrescibles (résidus alimentaires) devraient être collectées pour être compostés.
- L'intégrité de certains boisés utilisés comme entrepôts devrait être protégée.
- Il semble que le brûlage de matériaux de construction occasionne des désagréments, de la pollution atmosphérique et un risque de feux de forêt puisque des boisés sont situés à proximité.

## **Qualité de vie**

- Les fils (câblodistribution, téléphonie, électricité) devraient être enfouis afin d'améliorer l'aspect visuel du quartier.
- Les nuisances causées par les camions, les motos et les autres véhicules munis de moteurs puissants devraient être limitées.

## **Autres**

- Les autobus scolaires qui se stationnent dans les rues résidentielles devraient être redirigés vers les stationnements prévus à cet effet (près du poste de police).
- Une attention particulière devrait être portée au manque général de trottoirs dans le quartier.
- La piste cyclable d'importance qui passe par le quartier est l'une de ses forces.
- Il est mentionné que la Ville manquerait de rigueur dans l'application de sa réglementation. Celle-ci ne serait pas toujours respectée, notamment en matière d'habitation. La Ville devrait effectuer des inspections sur le terrain tous les 3 ans pour s'assurer du respect de la réglementation et aviser les citoyens fautifs. Un suivi de ces inspections devrait être assuré.
- Les servitudes affectant les terrains résidentiels ne semblent pas toujours respectées, ce qui réduit les droits de passage.